

Contrat de maintenance Partenariat



ENTRE :

Ci après nommé « le client »

Et Atlantis Multimédia SARL

9 rue Gustave Ricard
13006 Marseille
Société au capital social de 7500 €
520 343 559 R.C.S. Marseille



Ci après nommé Atlantis Multimédia

Maintenance de site internet

La maintenance porte uniquement sur des modifications non sujettes à devis comme :

- ➔ La mise à jour de votre site textes et photos.
- ➔ La mise à jour des scripts du site
- ➔ Le dépannage en cas de dysfonctionnement du site ou de l'hébergement
- ➔ L'aide par téléphone, skype, mail ou sur rendez vous
- ➔ Le consulting sur les évolutions possibles du site
- ➔ L'ajout de fonctionnalités mineures ou l'optimisation du site n'entraînant pas une refonte massive du site ou d'un module du site.
- ➔ La sauvegarde de vos données sur nos serveurs pour toute la durée du contrat de maintenance si celle-ci n'excèdent pas plus de 10 fois la taille du site fourni initialement.
- ➔ La veille technologique pour que vous soyez au courant des nouvelles technologies apportées de nouveaux marchés ou de visiteurs potentiels.
- ➔ Les mises à jour de sécurité

Ces travaux ne pourront pas excéder **30 heures** de travail par mois.

Atlantis Multimédia jugera, en toute impartialité, l'appréciation de cette maintenance. Vous bénéficiez également d'une assistance téléphonique en cas de dysfonctionnement technique.

Horaires de l'assistance téléphonique: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h et à tout moment par email à maintenance@atlantismultimedia.fr

L'utilisation de l'interface de gestion de contenu vous permet de mettre à jour votre contenu textes et photos aussi souvent que vous le jugerez nécessaire.

Le contrat est fixé pour une durée de 1 an et sera renouvelé par tacite reconduction. Pour mettre fin au présent contrat le client devra nous faire parvenir par lettre avec accusé de réception sa décision de stopper le contrat 1 mois avant la date anniversaire.

Ajout de fonctionnalités

Tout travail post-installation d'une durée supérieur à **30 h** de travail fera l'objet d'un devis. En aucun cas, l'ajout d'une fonctionnalité n'entrera dans le cadre des offres de contrat de maintenance.

Paiement

Le paiement de la prestation de maintenance peut s'effectuer mensuellement ou annuellement par chèque ou par prélèvement direct sur votre compte bancaire. En cas de défaut de paiement la somme restante sur l'ensemble du mois en cours deviendra exigible par Atlantis Multimédia et Atlantis Multimédia se réserve le droit de mettre fin à la prestation sans préavis.

Le client s'engage à payer Atlantis Multimédia au plus tard le 5 de chaque mois, passé ce délais des pénalités de retard pourront être appliquées tels que le prévois les dispositions légales.

Le cout du contrat de maintenance Secure est de **1200 € HT** / mois pour une durée totale de **30 h**. Toutes heures réalisé en sus sera facturée 50 € HT / h

Signature du client :

Atlantis Multimédia :

Fait à le/...../.....

Fait à le/...../.....